

Conseil de l'emploi et de la formation du 6 avril 2022

État d'avancement au 14 mars 2022 – Proposition n° 10

Inscription de nouveaux métiers au concours « Un des meilleurs apprentis de France »

Contexte

Depuis 1985, le concours « Un des meilleurs apprentis de France » (MAF), pensé et organisé par la société nationale Meilleur ouvrier de France (MOF), offre la possibilité chaque année à des apprenants de tous horizons professionnels de montrer leur savoir-faire, promouvant ainsi le travail manuel.

Michel Bellanger, vice-président de la société Meilleur ouvrier de France et président du concours MAF, a saisi le Conseil de l'emploi et de la formation (CEF) en octobre 2020 pour proposer d'étendre le catalogue des certifications admissibles au concours MAF à de nouveaux métiers de la filière équine. Après concertation, les membres du CEF ont saisi cette opportunité.

Inscription de quatre nouveaux métiers au catalogue du concours MAF

La filière équine est ainsi représentée au concours « Un des meilleurs apprentis de France » par les métiers de sellier-harnacheur et de maréchal-ferrant mais également depuis le 11 mars 2021 par les métiers de palefrenier-soigneur, de lad-driver, de cavalier d'entraînement et d'enseignant d'équitation.

Un groupe de travail ¹ a été constitué pour mettre en œuvre ce projet. Des référents métiers ont été nommés pour participer à l'organisation des épreuves (composition du jury, lieu d'accueil, promotion auprès des établissements de formation, des apprenants, des professionnels et des institutionnels) et écrire les sujets d'examen (avec l'aide de professionnels et de formateurs).

¹ Pour le ministère de l'Agriculture (MAA) : Nadège Séné (chargée de mission) et Joël Rigal (inspecteur) / pour le ministère chargé du Sport (MS) : Anne Danière-Moreau (Cheffe de bureau pôle formation – DRAJES Nouvelle Aquitaine) / pour la FFE : Olivier Simon (adjoint de la directrice technique nationale) / pour le Conseil National de l'enseignement agricole privé (CNEAP) : Céline Reix (chargée de développement) / pour l'Union nationale des Maisons familiales et rurales (UNMFR) : Erick Chermette (directeur de la MFR de Terrou) / pour l'Union nationale rurale d'éducation et promotion (UNREP) : Nicolas Boivin (Directeur adjoint) / pour les Établissements publics agricoles : Roland Delon (Directeur du centre d'enseignement zootechnique (CEZ) de Rambouillet) / pour l'Association formation et actions sociale des écuries de courses (AFASEC) : Guillaume Herrnberger (Directeur général) / pour le Syndicat des entraîneurs, drivers et jockeys de trot (SEDJ) : Stéphane Meunier – (Entraîneur et président) / pour l'Association des entraîneurs de galop (ADEG) : François-Xavier De Chevigny (Entraîneur et président) / pour la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) : Jérôme Lachaux / pour le Réseau des délégués territoriaux de l'IFCE : Anne Carriou (directrice territoriale Ouest) / pour équi-ressources : Tiphaine Drouot (Responsable du service), Elise David (chargée de communication) et Charlène Lourd (Coordinatrice du projet)

Les référents métiers sont :

- Cavalier d'entraînement : Cordelia Van Zuylen
- Lad-driver : Alain Pagès
- Palefrenier soigneur : Mégane Bourlier
- Enseignant d'équitation : Jean-Luc Force
- Maréchal-Ferrant : Jean-François Techer
- Sellier-Harnacheur : Michel Charrier

Organisation et mise en place des concours

- Du 15 octobre 2021 au 12 février 2022 : Ouverture des inscriptions

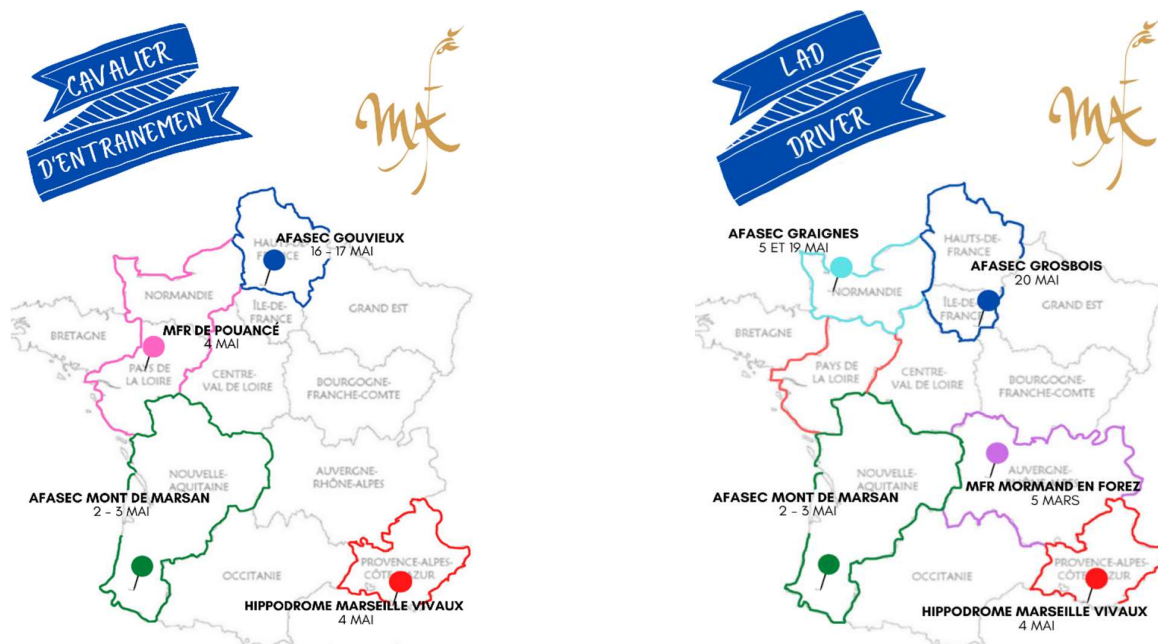
Pour la rentrée 2021, tout apprenant âgé de moins de 21 ans en formation initiale (scolaire, alternance, apprentissage) préparant un CAPa Lad cavalier d'entraînement, un Capa Palefrenier-soigneur, un Bac professionnel Conduite et gestion d'une entreprise hippique, un Bac professionnel Conduite et gestion d'une entreprise agricole ou un BPJEPS pouvait s'inscrire à ce prestigieux concours.

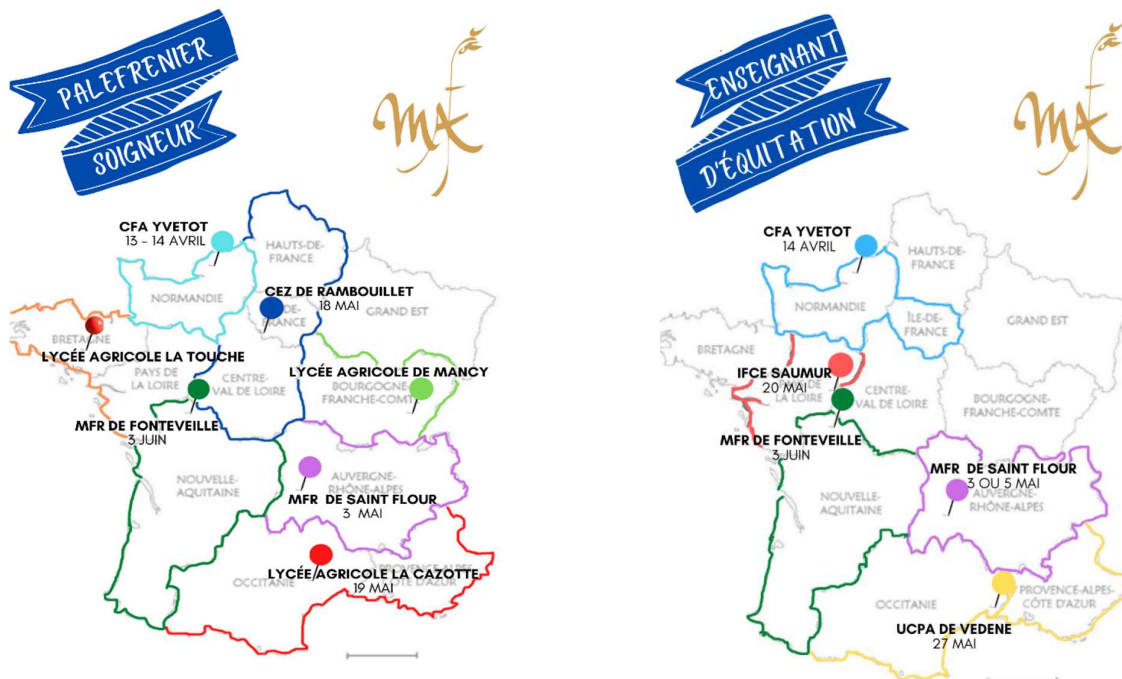
Pour cette première édition, 301 apprenants se sont inscrits selon la répartition suivante :

- Palefrenier-soigneur : 89
- Lad driver : 89
- Cavalier d'entraînement : 80
- Enseignant d'équitation : 37
- Maréchal-ferrant : 04
- Sellier-Harnacheur : 02

- Du 5 mars au 3 juin 2022 : Épreuves régionales

En accord avec la société Nationale des meilleurs ouvriers de France et au vu de la répartition des organismes de formations sur le territoire et du nombre d'inscrits, le niveau départemental n'a pu être envisagé. Les apprenants accèdent donc directement au niveau régional. Seuls les candidats ayant obtenu une médaille d'or (au moins 17/20) peuvent accéder au niveau national.





Pour la mise en place des épreuves en région, le service d'équi-ressources intervient avec l'aide des délégués territoriaux de l'IFCE, eux-mêmes mis en relation avec les référents MOF départementaux et régionaux. Si la Société nationale des MOF reste l'interlocutrice privilégiée pour s'assurer du respect des conditions de mise en œuvre du concours, l'IFCE et ses partenaires interviennent quant à eux sur la technique et la mise en place logistique des compétitions (fixer les dates et lieux, s'assurer de la disponibilité de la cavalerie et des infrastructures, prévoir l'hébergement et la restauration des candidats et du jury, solliciter des sponsors, etc.).

Du fait de la contrainte de devoir respecter une limite de douze élèves par métier lors des épreuves finales, une épreuve intermédiaire pourra être mise en place pour sélectionner les douze meilleurs médaillés d'or en région si le nombre de finalistes s'avérait supérieur.

- 1^{er} et 2 juillet 2022 : Épreuves nationales

Pour des raisons de sécurité, de disponibilité de la cavalerie et des infrastructures adaptées, les épreuves d'enseignant d'équitation et de maréchal-ferrant se dérouleront au Centre équestre de Senlis. Concernant les métiers de cavalier d'entraînement, de lad-driver, de palefrenier-soigneur et de sellier-harnacheur, les épreuves débuteront dès le 1^{er} juillet à l'école des courses hippiques de Gouvieux. Elles se poursuivront le samedi 2 juillet à l'hippodrome des Chantilly.

Dans une volonté de promouvoir largement les métiers et les formations en lien avec le cheval, le groupe de travail et les référents prévoient d'accueillir l'ensemble des épreuves nationales sur un même lieu et une même date. Un village d'orientation sera à cette occasion érigé dans un double objectif de promotion des formations et des établissements et d'information autour des métiers auprès d'un large public.

